

Logo de l'école



Projet éducatif et pédagogique

Le projet éducatif et pédagogique des Annonciades

- s'inscrit dans la ligne de la tradition des Soeurs Annonciades d'Heverlee ;
- s'inspire du document « Mission de l'école chrétienne » ;
- poursuit les objectifs de l'encyclique Laudato Si pour la sauvegarde de la maison commune. Ces objectifs font écho aux 17 résolutions de l'ONU à l'horizon 2030 (25/9/2015);
- intègre les objectifs généraux de l'enseignement définis dans le décret «Missions» de la FWB.

Ce projet éducatif et pédagogique est articulé autour de trois axes :

- A. L'école, communauté d'apprentissage
- B. L'école, communauté de vie
- C. L'école, communauté de foi

A. L'ECOLE, COMMUNAUTE D'APPRENTISSAGE

La direction et les professeurs forment une communauté qui se soucie de proposer, à tous les élèves, un enseignement de qualité, garanti par leurs compétences et leur formation continuée. Elle veille à développer la personnalité dans toutes ses dimensions : intellectuelle, morale, affective, physique et spirituelle, par l'intégration de savoirs, savoir faire, savoir-être et savoir-devenir.

C'est par l'acquisition progressive de ces compétences qu'ils pourront accéder, à l'autonomie, à l'esprit critique, à l'exercice de leur liberté et devenir ainsi des citoyens responsables, dans une société en constante évolution. Dans cette perspective et pour que chaque enfant, chaque jeune ait toutes les chances d'épanouir ses aptitudes, une attention particulière et différenciée est portée à ceux qui en ont le plus besoin.

Au centre de l'apprentissage, le jeune est le premier acteur de sa formation. Il construit son savoir et son projet personnel, avec le soutien de l'équipe éducative attentive à la continuité des apprentissages. Dans cette équipe, l'enseignant occupe une place privilégiée et sa responsabilité est importante : par sa présence pleine d'empathie et sa disponibilité, il accompagne, stimule et encourage. Il est soucieux de déceler rapidement les difficultés individuelles, afin de proposer une remédiation adéquate et une évaluation formative. Il contribue ainsi à l'évolution harmonieuse du groupe-classe. Son rôle est irremplaçable.

Néanmoins, il importe de souligner l'engagement de chacun, vécu en étroite collaboration

avec tous : concertation entre les professeurs, entre les titulaires et autres groupes de travail; entre les organes de participation, les membres du pouvoir organisateur, les directions, les écoles. Personne ne peut éduquer seul !
C'est ensemble que nous sommes appelés à collaborer au même projet.

Par l'interdisciplinarité ou le décloisonnement des matières, les enseignants donnent force et cohérence à leurs pratiques pédagogiques.

Ils aident ainsi les élèves à donner du sens à leurs apprentissages et accordent la priorité à :

- favoriser la connaissance de soi et de son identité, de ses racines et de son histoire pour vivre des rencontres enrichissantes avec d'autres cultures ;
- faire acquérir de solides méthodes de travail et d'organisation personnelle ;
- développer le goût de l'effort et du dépassement ;
- stimuler les ressources et la créativité ;
- découvrir son environnement et agir sur lui de manière durable et donc de manière respectueuse ;
- exercer les capacités de communication orale et écrite.

B. L'ECOLE, COMMUNAUTE DE VIE

Nos écoles se veulent accueillantes et chaleureuses. Elles sont des espaces où vivre une relation constructive et solidaire avec les autres est essentielle.

Les élèves, les membres du personnel éducatif, administratif, d'entretien et toute personne contribuant à la qualité du quotidien devraient s'y sentir reconnus et respectés.

Pour faire de l'école un lieu de vie où être heureux et trouver une ambiance de travail stimulante, nous nous engageons, ensemble, dans un esprit collaboratif, à promouvoir :

- le sens fondamental de la relation à soi et à l'autre ;
- le respect : écoute, sens du dialogue, tolérance, accueil des différences, politesse, savoir vivre ;
- l'esprit de solidarité et d'entraide : mettre ses talents au service des autres ;
- la relation de confiance entre collègues, entre élèves, entre éducateurs et élèves ;
- la qualité de la relation pédagogique, puissant facteur de motivation : adultes de référence, les enseignants assurent une présence encourageante. Ils auront à cœur de privilégier les remarques positives plutôt que de recourir à la répression ;
- le respect de l'environnement, de la nature et de la vie: ordre, propreté, esthétique ;
- l'hygiène de vie, physique et mentale : éducation à la santé et pratique du sport ;
- l'éveil à la beauté, le sens esthétique ;
- une réflexion éthique.

C'est en confrontant nos valeurs et nos convictions, en les conjuguant, que nous pouvons en vérifier les effets bénéfiques, sur le plan personnel et social, et rechercher au présent, un «plus être» et une meilleure «qualité de vie».

C. L'ECOLE, LIEU D'OUVERTURE A LA FOI

Dans un temps de mutation culturelle, de crise de sens et de rupture dans la transmission de

la foi chrétienne, l'annonce de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, au cœur de la tradition des sœurs annonciades, est plus que jamais un défi à relever et une référence à offrir aux jeunes générations. Si nous sommes tous les fruits de notre temps, nos aspirations fondamentales restent les mêmes.

L'évangile est proposé à tous comme une source ouverte où chacun peut puiser librement ce qui l'aidera à éclairer et construire son chemin de vie, là où il se trouve. Que l'on partage ou non la même confession de foi, nous sommes tous invités à respecter les valeurs du projet.

L'Annonciation, mystère central de la spiritualité annonciade, nous fait entrer dans un mouvement d'écoute, de disponibilité et d'engagement.

C'est dans cette attitude, inspirée par celle de la Vierge Marie, que jeunes et adultes, nous pourrions entendre l'annonce d'Évangile qui nous est faite aujourd'hui et y répondre en nous mettant au service les uns des autres, dans la confiance et la gratuité.

Pour nous aider dans cette démarche et dans notre cheminement...

- les temps forts de l'année liturgique sont vécus et célébrés ;
- des espaces et des temps de silence et de prière sont ménagés et permettent de développer l'intériorité ;
- des actions de solidarité nous mobilisent, nous sensibilisent aux besoins et à la détresse de l'humanité et suscitent en nous le sens du partage.

« Si communiquer la foi en Dieu n'est pas en notre pouvoir, nous pouvons veiller aux conditions qui la rendent possible, compréhensible et surtout désirable. »

(A. FOSSION)

Ainsi, la catéchèse prépare le terrain où peut naître la foi.

Le cours de religion, lui, permet de découvrir et de comprendre, en dialogue avec les sciences humaines et la culture, une conception chrétienne de l'homme et du monde, à la lumière de l'Évangile.

Appelés à témoigner des valeurs évangéliques, trésor de la Tradition chrétienne mais aussi du bien commun de l'humanité, nous sommes invités à contribuer, en les actualisant, à la réalisation d'une société plus humaine et plus fraternelle.

C'est en cela que notre école, au sein de la société laïque et pluraliste, peut être signe du Royaume de Dieu, signe d'Espérance, de justice et d'amour.

« Ce qui n'évolue pas meurt ». Aussi chaque école fait connaître ses objectifs et ses stratégies propres à travers son projet d'établissement.

Celui-ci sert de référence à toutes les activités de la vie scolaire. C'est lui qui assure l'unité, la collaboration, favorise l'enthousiasme et l'efficacité. Il est et reste un idéal vers lequel tendre, un « projet » dont la dynamique est porteuse d'avenir.

Un école annonciade se reconnaît à :

- l'implication de son personnel,
- un enseignement de qualité,
- aux valeurs chrétiennes vécues,
- une pédagogie encourageante et un accompagnement personnalisé,
- l'ouverture à la foi et au cheminement en Église,
- une attention préférentielle aux plus « démunis »,

- la préoccupation pour la sauvegarde de la maison commune.

Pour ce faire, elle inscrit dans ses démarches, à tous les niveaux, cette préoccupation et pour cela elle veut, entre autres:-

- amener les jeunes à découvrir le monde d'aujourd'hui et à agir, à leur niveau, à sa sauvegarde ;
- promouvoir le bien-être de tous (*article 3) ;
- assurer une éducation équitable et de qualité (*article 4) ;
- réduire les inégalités (*article 10) ;
- faire en sorte que ses infrastructures soient sûres, résilientes (adaptables) et durables (*article 11) ;
- prendre des mesures à son niveau pour lutter contre les changements climatiques (*article 13) ;
- promouvoir au travers de ses approches éducatives et pédagogiques, l'avènement d'une société pacifique (*article 16).

C'est à travers le projet éducatif et pédagogique que nos écoles font que connaître leur identité propre. Il sert de référence à toutes les activités de la vie scolaire.

Il est le lieu de rencontre où Pouvoir Organisateur, directions, personnel d'enseignement, personnel d'éducation, parents et élèves trouvent matière à réflexion.

Il assure et fait grandir entre tous une unité, une collaboration et un enthousiasme qui favorisent l'efficacité, la joie dans le travail et l'engagement.

Il est, et reste, un « projet » dont le dynamisme qui lui est inhérent est le garant de l'avenir de nos écoles.

*en référence à la résolution de l'ONU du 25/9/2015